

Lebrun
et
Pinel

476

L'an mil huit cent quatre vingt onze, le vingt cinq juin, à trois heures trente minutes du soir, Acte de mariage de Léon Lebrun, né à Marant (Charente Inférieure) receveur des Postes, Domicilié à Paris, rue du Rendez vous, 36, né le onze mai mil huit cent trente; fils majeur de Louis Lebrun, contrôleur des Douanes et de Marie Agathe Chaillet, son épouse, sans profession, Décédés; d'une part ~~et~~ de Louise Henriette Pinel, née à Bone (Algérie) le huit Juillet mil huit cent cinquante six, sans profession, Domiciliée à Paris, rue Saint Martin, 242; avec sa mère, fille majeure de Louis Henri Pinel, capitaine de Cavalier, Chevalier de la Légion d'honneur, Décédé, et de Anna Adrienne Mott, sa veuve, artiste peintre, présente et consentante; Les futurs époux et les témoins du présent acte, lesquels affirment les connaître, déclarent 1^o avec serment que les aïeuls du futur époux sont Décédés et qu'ils ignorent le lieu des Décès; 2^o avec la mère de la future épouse, que c'est à tort et sans eneu, que dans son acte de décès le père de la future épouse est dit: « marié à Josephine Anna Guersant » au lieu de Anna Adrienne Mott; d'autre part ~~et~~ Bressé grand nous, Charles Cartet, Maire, officier de l'état civil du troisième arrondissement de Paris, qui avons procédé publiquement, en la Mairie, à la célébration du mariage, dans la forme suivante: Après avoir lu aux parties; 1^o leurs actes de naissance, les actes de Décès des père et mère du futur époux et du père de la future épouse; 2^o les publications faites en cette mairie et en celle du douzième arrondissement de Paris, les dimanches sept et quatorze Juin courant, sans opposition; tous les pièces paraphés; 3^o le Chapitre VI livre I du Code civil, (titre du mariage) sur les Droits et Devoirs Des époux; Après avoir interpellé le futur époux, la future épouse et sa mère, lesquels nous ont Déléclaré qu'il a été fait un contrat de mariage le vingt de ce mois devant M^e Vallée, notaire à Paris, nous avons Demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément, à haute voix, nous avons prononcé au nom de la loi, que Léon Lebrun et Louise Henriette Pinel sont unis par le mariage; En présence de: Gustave Félix Vaussier, Général, Gouverneur Militaire de Paris, Grand Croix de la Légion d'honneur, Nacis Névissime 9; Claude Charles Puzillat, 3^e médecin, officier de la Légion d'honneur, âgé de soixante seize ans, rue de Valenciennes, 20; Georges Henri Pinel, Négociant, âgé de trente sept ans, rue St Martin, 242, frère de l'épouse; Georges Antoine Lalau, Chef de service au Comptoir d'Escompte, âgé de quarant ans, rue du Château d'eau, 40; le premier témoin, âgé de soixante trois ans, témoin qui ont signé avec l'époux, l'épouse, sa mère et nous, après lecture

[Handwritten signatures and names]
Léon Lebrun
Louise Henriette Pinel
Charles Cartet
Gustave Félix Vaussier
Claude Charles Puzillat
Georges Henri Pinel
Georges Antoine Lalau
M^e Vallée